

**LE MALGACHE, LE FRANÇAIS ET LE VARIAMINANANA.
PRATIQUES PLURILINGUES ET REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES
A MADAGASCAR**

Dominique Tiana Razafindratsimba

Département d'Etudes Françaises - Université d'Antananarivo

1. Introduction

Partant de la problématique générale des contextes plurilingues et de leurs impacts sur le rapport aux langues, l'objectif de notre article est d'analyser les pratiques et les représentations linguistiques concernant les langues malgache, française et le *variaminanana* - forme de pratiques langagières mixtes - à Madagascar. Si le malgache est, pour la plupart de la population malgache, une langue maternelle, le français intervient assez tôt soit à travers l'école – en tant que langue d'enseignement ou en tant que langue enseignée -, soit dans les relations quotidiennes aux médias. Ce contexte de contact entre les langues au niveau de l'individu a engendré, par ailleurs, l'émergence de pratiques langagières mixtes, que l'on nomme métaphoriquement le *variaminanana*, faisant référence à un plat malgache caractérisé par une cuisson particulière du riz mélangé avec des brèdes.

Ces langues – et ces pratiques langagières - ne se limitent pas à leur fonction simple d'outil de communication puisqu'elles traduisent des positionnements, des enjeux, des représentations, projettent des systèmes axiologiques et s'inscrivent dans un jeu de rapport complexe. Ainsi, nous sommes partie de l'hypothèse selon laquelle le contexte de contact de langues est source, non seulement, de pratiques plurilingues et plurielles, mais également, de rapport complexe aux langues. Afin de vérifier cette idée, des données d'enquêtes effectuées en 2006 sur une population d'étudiants à l'Université d'Antananarivo nous serviront de corpus d'analyse. Notre travail se subdivise en deux points. Le premier portera sur les pratiques plurilingues et plurielles et le second sera axé sur l'analyse des représentations linguistiques.

2. Des pratiques plurilingues et plurielles

Il est à noter tout d'abord que notre analyse portera essentiellement sur les deux langues malgache, français et le *variaminanana* et qu'elle ne prend pas en compte les autres langues en présence dans la société. Par ailleurs, le public de cette enquête est constitué d'une population estudiantine de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université d'Antananarivo. Du point de vue statistique, 149 étudiants ont été soumis à l'enquête par questionnaire et 25 étudiants à l'enquête par entretien. Ce qui implique quelques mises au point quant aux pratiques et

représentations que l'on a pu recueillir. Ces dernières, en effet, pourraient se caractériser par certains traits d'urbanité, étant donné que le cadre étudié est plus exposé au contact de langues que certaines zones du pays. Ce qui limiterait la généralisation des résultats attendus.

2.1. Le malgache

Contrairement à certains pays vivant ou ayant vécu une situation de diglossie où la langue maternelle (ou bien la variété « basse », selon la notion de Ferguson) est souvent une langue orale, ne connaissant pas de normalisation écrite, Madagascar a sa « langue », le malgache, depuis plus d'un siècle. En effet, si l'on considère les caractéristiques typologiques d'une langue, ce dernier répond aux critères d'autonomie, de vitalité, d'historicité, d'instrumentalisation et de norme. Langue co-officielle avec le français et l'anglais¹, il occupe un statut de langue nationale unique. Perçu comme une entité qui constitue l'identité et l'unité nationales dans la mesure où il est partagé par l'ensemble de la population, il permet une intercompréhension relative entre les différentes provinces, en dépit des variations sociales et géographiques indéniables.

C'est sans doute pour ces différentes raisons que la pratique du malgache est associée, tout d'abord, à la famille, première sphère de socialisation de l'individu. Cette langue constitue, pour plus de la moitié de nos enquêtés, celle utilisée au sein du cercle familial. Toutefois, le cursus scolaire se présente également comme un cadre important dans l'utilisation du malgache, étant donné qu'il constitue non seulement, une matière d'enseignement, mais, il est - en parallèle ou non avec le français, selon le type d'établissement - la langue des premières années de scolarisation. Par ailleurs, malgré le fait qu'à l'Université - cadre de notre enquête -, la langue d'enseignement est, dans la généralité des cas, le français, la langue malgache y tient une place considérable.

Pour illustrer notre propos, quelques statistiques nous donneront un aperçu de cette pratique du malgache selon trois situations du cadre universitaire : le cours de français, les autres matières enseignées et le cadre extérieur universitaires aux cours universitaires. Pendant le cours de français - cadre où l'on est censé pratiquer la langue à apprendre - 36,36% des enquêtés affirment parler le malgache quand ils s'adressent à leurs amis ; 29,37% pour parler avec les autres étudiants de la classe et 2,10% avec l'enseignant. Ces pourcentages atteignent presque le double pendant les autres matières : avec les amis, le malgache est pratiqué à 46,04% ; 40,29% avec les autres étudiants et 7,91% avec les enseignants. Ils augmentent encore lorsqu'il s'agit d'une situation extérieure au cours : 56,43% avec les amis ; 62,14% avec les autres étudiants et 28,57% avec les enseignants.

Quelques remarques peuvent être tirées de cette présentation chiffrée sur la variable du cadre des cours au cadre hors des cours et celle des agents. Il s'agit de deux paramètres dont pourrait dépendre la présence de la langue malgache. Sa pratique est moins élevée, en effet, dans certains cadres que l'on qualifierait de formels, et/ou avec des agents que l'on associerait à ces types de cadre - dans le sens où cela requiert l'utilisation, plus ou moins obligatoire, d'autres langues, à savoir,

¹ Madagascar a adopté le plurilinguisme officiel depuis la révision de la Constitution en 2007.

ici, le français (pendant le cours de français). Alors que dans un cadre moins formel et des agents constitués, par exemple, de groupe de pairs, où et avec lesquels l'utilisation du français n'est plus relativement ressentie comme obligatoire, où l'on ne se sent pas tiraillé par les différentes langues en présence (pendant les autres matières, à la fin des cours, en dehors de l'Université), la pratique devient plus libre. On note ainsi une forte prédominance du malgache dans les cadres extérieurs à l'Université. Les statistiques montrent, en effet, des pourcentages élevés quels que soient les interlocuteurs : 42,75% avec les enseignants, 64,49% avec les autres étudiants, 52,17% avec les amis.

À part la pratique effective proprement dite de la langue, des situations imaginées comme requérant – ou non – son utilisation sont mises également en exergue par notre enquête. Ainsi, le malgache est recommandé dans certaines circonstances qui se rattachent à des cadres typiquement malgaches. Y sont évoqués les cadres ayant un rapport avec les praxis traditionnelles telles le *famadihana*², le *kabary*³... L'utilisation de la langue nationale contient, un caractère symbolique essentiel dans la mesure où elle correspond au respect et à la valeur dus à ladite tradition. L'utilisation d'une autre langue serait, dans ce cas, mal vue et pourrait être même traduite comme un outrage vis-à-vis des personnes présentes et de la praxis elle-même. Mais elle s'inscrit également dans une sorte de logique naturelle qui semble aller de soi. Il serait ainsi inconcevable d'imaginer ces cérémonies traditionnelles en langue autre. L'usage de la langue malgache, partie intégrante du rituel, correspondrait ainsi à garder – ou à (re)donner – l'originalité et l'authenticité de la praxis.

La langue malgache est également jugée comme celle qui devrait être utilisée dans certains cadres publics, notamment par les hautes autorités malgaches lors des cérémonies officielles. La raison évoquée est que, non seulement, cela serait plus accessible et maximiserait la compréhension du message pour un public largement malgachophone, mais, en outre, cela donnerait plus de valeurs symboliques au discours (fierté, respect de la langue associée étroitement à la *malgachitude*, à la langue des ancêtres...)

D'autres lieux sont aussi cités où la pratique du malgache se poserait comme nécessaire. En exemple, sont énumérés le monde rural – censé ne parler que cette langue – la maison, des endroits publics tels que la rue et les transports en commun. Cette pratique élective du malgache est ainsi liée à certains interlocuteurs. Quand on est entre Malgaches, entre les membres de la famille, à la maison, on doit l'utiliser. L'usage de la langue s'inscrit, pour certains cas, dans une sorte d'obligation quand il doit répondre à une fonction principalement utilitaire de communication : se faire comprendre par des interlocuteurs malgachophones. Mais dans d'autres cas, cet usage pourrait se mélanger à une fonction plus symbolique. En étant Malgaches, on est censé maîtriser d'abord la langue malgache et logiquement savoir la parler, cela avant les autres langues.

² Retournement des morts.

³ Joute oratoire.

La langue appartient aux substrats culturels liés de façon intime à la malgachitude : il est ainsi évident qu'elle pourrait être un critère possible de reconnaissance et d'appartenance de la personne. Un Malgache est censé savoir parler sa langue, selon bon nombre des enquêtés, puisqu'il s'agit, non seulement, de sa langue maternelle, mais par ailleurs, sa pratique s'inscrit dans une double reconnaissance : il se reconnaît lui-même en tant que Malgache, et se fait reconnaître par les autres en tant que tel. Le premier permet qu'à travers l'utilisation de la langue, on s'identifie à une culture (y entrent en jeu l'image positive de soi, le sentiment de fierté, la valeur que l'on donne à ses racines etc...). Le second, en retour, permet à l'autre de renvoyer à soi cette image que l'on veut donner...

2.1. Le français

Certes, le français est une matière enseignée à l'Université et majoritairement langue d'enseignement, laissant sous-entendre un usage quotidien et intensif. Néanmoins, on constate que dans un espace universitaire largement francophone, l'analyse de la pratique effective des étudiants est à nuancer suivant certains paramètres : le cadre et les interlocuteurs en présence. Ainsi, de façon logique, le cours de français est le lieu d'une pratique plus ou moins intensive. On y parle français essentiellement avec l'enseignant (91,61% des enquêtés), moyennement avec les autres étudiants (47,55%) et le groupe de pairs (32,87%). Pendant les autres matières, on parle largement moins le français avec les autres étudiants (8,61%) et les amis (7,19%), excepté avec l'enseignant où le taux frôle la moitié (47,48%). La pratique du français est associée également à certaines activités d'apprentissage qui imposent l'utilisation de la langue, par exemple, lors des exposés et présentations oraux. Comme le mentionne l'extrait suivant.

« Misy fotoana hi-pratiquer-na ilay français / ohatra manao exposé / on est obligé de parler en français et on s'efforce de parler en français » (*il y a des moments où on pratique le français / par exemple lors des exposés / on est obligé de parler en français et on s'efforce de parler en français*) » (E3)⁴

Par contre, hors du cadre universitaire, la pratique du français semble irrégulière, voire rare, seuls 8,57% l'utilisent avec leurs amis, 5% avec leur enseignant et seuls 2,14% avec les autres étudiants.

Ainsi, une pratique intensive lors du cours de français s'avère logique, mais au fur et à mesure que l'on s'éloigne de ce cadre plus ou moins contraignant, l'usage du français diminue, voire se raréfie. Par ailleurs, on parle français surtout avec les enseignants, agent qui semble appartenir et être rattaché à ce cadre d'apprentissage (essentiellement francophone), où apprenants et enseignants sont liés dans un contrat d'apprentissage/enseignement qui impose plus ou moins une langue commune. Dans cette perspective, la langue française y est considérée comme nécessaire et imposée par le cadre et/ou par certains types d'activité.

⁴ Codification utilisée pour les entretiens.

Dans le cadre de la pratique universitaire, ces remarques vont dans le sens de ce que nous avons pu constater au niveau du malgache. Même si la pratique des langues pourrait être très relative, elle suit, selon ces données d'enquête, une certaine logique : du cadre⁵ contraignant au moins contraignant (à l'inverse de la pratique du malgache).

Si l'on considère un autre cadre, celui de la sphère familiale, la pratique du français varie également selon les interlocuteurs. Répondant à une logique de langue non maternelle, son utilisation est rare. Si on se réfère au chiffre, seuls 2,01% des enquêtés affirment l'utiliser comme seule langue de communication dans la famille⁶. Cependant, ce constat est à nuancer. D'une part, la présence du français ne se réduit pas à ce pourcentage puisqu'on associe souvent sa pratique avec le malgache (20,81%). D'autre part, en basant l'approche sur les agents (dans la famille), on constate que plus on monte dans la hiérarchie familiale, moins la pratique du français est notée. Si on regarde le taux de ceux qui affirment ne « jamais » utiliser le français dans cette sphère, le résultat est largement significatif : 73,83% avec les grands-parents, 29,53% avec le père, 22,82% avec la mère et 16,78% avec les frères et sœurs.

Ainsi, on pourrait déduire que le noyau familial est malgachophone alors que les générations plus jeunes deviennent plus proches du français. Le premier s'attacherait-il beaucoup plus au malgache tandis que les dernières seraient-elles plus perméables à d'autres pratiques langagières (pour des raisons diverses : environnement et métissage culturel, langue de l'école...) ? Contrairement à ce qui s'est passé précédemment dans la sphère universitaire, ici, plus on s'éloigne du centre, plus on pratique le français. C'est également le constat d'un certain nombre de nos enquêtés,

« les étudiants / ils n'ont pas la possibilité de pratiquer la langue française qu'à l'extérieur de chez eux / mais une fois qu'ils rentrent à la maison / c'est le malgache » (E16)

« Je parle malgache à la maison et ailleurs je parle français » (E2)

Ces cadres de pratiques langagières, la sphère universitaire et familiale, montrent deux aspects des enjeux des langues au niveau de l'individu. A la place du contrat d'apprentissage/enseignement qui caractérise la sphère universitaire, l'individu a vis-à-vis du cadre familial un autre type de lien social qui pourrait se fonder sur l'affection, l'appartenance, la reconnaissance et non pas forcément et seulement l'utilitaire. Le motif prescrit, plus ou moins explicite, par la contrainte du milieu et la pression de réussite avec son caractère d'obligation, d'imposé que l'on a du monde universitaire, fait place à un autre type de contrainte⁷, un motif identitaire,

⁵ ou plus précisément à l'agent censé représenter le cadre.

⁶ Il s'agit d'enfants d'enseignants ayant été scolarisés depuis leur classe primaire dans des écoles d'expression française.

⁷ La perception de ce type de contrainte dépend des individus, de leur vécu et de leurs expériences.

centré sur la reconnaissance, sur l'image sociale de soi, lié à un motif socio-affectif, répondant au besoin de s'intégrer dans son groupe d'origine et de renforcer ainsi le lien avec ce groupe. Dans ce sens, le choix de la pratique d'une langue dans un lieu donné ne relève pas forcément d'un besoin utilitaire immédiat mais pourrait répondre à un positionnement subjectif.

On pourrait résumer ces pratiques de manière schématique : plus on s'éloigne du cadre contraignant de la sphère universitaire, moins on utilise le français. Par ailleurs, plus on s'éloigne du cadre identitaire de la famille, plus on utilise le français. Autrement dit, la pratique du français est plus libre « ailleurs » que dans ces deux cadres. En référence à la notion de Structure Paradoxale de Base⁸ utilisée par Coïaniz (2001, 2005), l'individu se sent plus maître de ses choix, en l'occurrence langagiers, hors des pressions de tout genre. Dans cet « ailleurs », il peut exprimer aisément son individualité sans la violence symbolique des langues en présence.

Cet « ailleurs » s'explique par l'analyse d'un autre cadre, celui des réseaux d'amis. Presque la moitié des enquêtés (42,95%) affirment « parler souvent » le français⁹ avec leurs amis malgaches. En outre, 46,31% disent « parler toujours » le français avec leurs amis étrangers. Si on compare ces chiffres à ceux obtenus au niveau des pratiques familiales et universitaires, elles montrent qu'on ne se situe pas dans le cadre universitaire contraignant, et qu'on ne se sent pas non plus le besoin de s'affirmer et d'être reconnu comme appartenant au noyau familial identitaire. On pourrait avancer ainsi l'explication suivant laquelle ce cadre, offrant plus de liberté à l'individu, pourrait correspondre à l'« ailleurs » évoqué plus haut. Comme cet extrait d'entretien nous révèle :

« Raha ohatra koa hoe miaraka amin'ny namana tsotra / dia te-hiteny frantsay dia miteny / tsy te-hiteny dia tsy miteny » (E3) (*Quand on est par exemple entre amis / et qu'on veut parler en français on le fait / quand on ne veut pas on ne le fait pas*) »

L'« ailleurs » dont il est question pourrait correspondre aussi à d'autres cadres cités par les enquêtés : le fait d'avoir des connaissances françaises (amis, parents...), les voyages et les séjours à l'étranger¹⁰. Ces derniers offrent des lieux privilégiés de pratique de langue puisque l'on vit une expérience linguistique et culturelle directe tout en étant confronté à la vie quotidienne des nationaux et que l'on fait des rencontres effectives et ainsi on acquiert des expériences de l'altérité culturelle. Il est à noter, cependant, que rares sont les étudiants qui ont la possibilité d'effectuer des voyages hors du pays. Dans notre enquête, 16,11% des enquêtés seulement ont avoué avoir cette opportunité.

Malgré le fait qu'un voyage à l'étranger est riche linguistiquement puisque, dans une situation de contact réel, on est plus sensibilisé à parler la langue. Les moyens de divertissement, l'environnement culturel et médiatique, les outils de

⁸ L'être humain est caractérisé par le fait qu'il est individu avec sa différence, son vécu et son histoire personnelle et en même temps acteur social.

⁹ Entre autres langues.

¹⁰ Les lieux de séjour cités sont essentiellement les pays d'Europe, surtout la France et les pays de la zone Océan Indien.

communication contemporains permettent, eux aussi, des voyages virtuels et des contacts directs à des degrés divers avec la langue. Cela est rendu possible grâce aux ressources offertes par les médias et à l'omniprésence médiatique des cultures occidentales.

Ainsi, par exemple, sur ceux qui affirment utiliser internet¹¹, 81,73% usent du français pour envoyer des e-mails et pour communiquer via internet avec leurs correspondants et 65,54% pour rechercher des informations. Ces résultats s'expliquent sans doute, d'un côté, par une surabondance des préconstruits culturels étrangers à Madagascar et le fait d'y être constamment exposé. Toutefois, d'un autre côté, ces lieux de loisirs et/ou d'information/documentation semblent appartenir à ces « ailleurs », à ces *no man's land* où le choix de la langue est fondée sur un terrain de liberté sans violence symbolique, sans contrainte sociale ni problématique identitaire.

Par ailleurs, il est à noter que le contenu du discours pourrait être également un paramètre qui influence le choix de la pratique du français. Faisant appel à un savoir et un rapport interculturel particulier, les sujets considérés – plus ou moins – comme tabous (par exemple, la sexualité, le sexe, le racisme, l'avortement...) sont mieux discutés en français. Certaines personnes sont, en effet, moins gênées et prennent facilement position lors des débats sur ces sujets. La langue française, jugée par certains enquêtés comme « riche en vocabulaire », permettrait de discuter plus librement d'un domaine où l'on ne se sentirait pas à l'aise avec un autre outil de communication. La prise de position et l'engagement dans le discours sont facilités ainsi par la langue.

Cette dernière est ici vectrice d'intégration de soi dans des schèmes culturels autres que les siens, et plus largement, vectrice d'expression de l'appartenance de l'individu à des identités plurielles. Ces thèmes appartiennent, dans la culture malgache, à des *non-dit* ou plus précisément des *non-à-dire*. Malgré le fait que les tabous se désacralisent peu à peu, il en est des contextes où ils persistent et où il est nécessaire d'emprunter un autre code pour en parler de façon plus libre. Le français est considéré comme la langue qui présente des dispositions favorables aux thèmes et véhicule ainsi plus de liberté. De l'autre côté, des représentations de soi - parlant la langue - sont aussi mises en jeu. Une sorte de dédoublement de soi se met en marche - de façon inconsciente ou non -, en utilisant la langue *autre*, par le dépassement de l'obstacle langagier qui est le malgache. Choisir le français signifierait, de cette manière, être même et autre à la fois, entrer dans le processus de métissage par la langue. Une certaine distanciation est prise par rapport aux structures culturelles imposées par la société d'origine.

2.2. Le variaminanana, des pratiques langagières mixtes

Au niveau du choix des langues durant les entretiens effectués, l'utilisation du *variaminanana* présente un pourcentage élevé. En effet, 70,83% des interviewés

¹¹ 69,13% des enquêtés.

ont choisi ces pratiques langagières mixtes pour nous répondre¹². Cette première remarque montre d'emblée l'importance de l'usage de ces pratiques dans le cadre étudié. Il faut noter tout d'abord que le *variaminanana*, que l'on nomme parfois le *frangasy* ou le *frangache*, se caractérise par le fait de mélanger les deux langues, malgache et française, dans le même discours.

Nous avons choisi d'utiliser le pluriel pour désigner ces pratiques langagières dans la mesure où elles pourraient se présenter de différentes manières selon les interlocuteurs. En effet, une certaine diversité peut être constatée au niveau de la longueur des séquences dans les deux langues. Ainsi, cela pourrait se présenter par le recours à des emprunts français dans un discours à base malgache. Les locuteurs utilisent ces emprunts pour diverses causes : suivant l'explication de Hamers (1997, in Moreau, p. 136-138), ils font appel à leurs deux lexiques en vue, de manière générale, de maximiser la communication. Le mot ou expression emprunté serait plus disponible au moment où l'individu est amené à produire le discours (ex. : *classe de sixième*). Néanmoins, le désir d'atteindre un effet de style pourrait être à l'origine de l'emprunt et de montrer, par la même occasion, une certaine compétence dans les deux langues ou dans un domaine précis (ex. : *connotation*).

Ces emprunts pourraient garder leur caractère étranger par leur aspect morphologique (ex. : *à long terme, contradiction...*), mais des cas d'intégration avec changement morphologique et malgachisation des mots sont tout autant constatés. Pour le cas des verbes, on peut avoir un croisement de radical français et de morphème verbal du malgache *mi-*, *hi-*¹³ (ex. : *mi-accéder, mi-se référer, mi-baser, hi-snob*). De même pour le cas des substantifs – français – qui sont croisés avec des morphèmes du possessif malgache *-ko*, *-ny*, *-tsika*¹⁴ (ex. : *avantage-tsika, premier choix-a-ko*). Notons que les mots sont prononcés indifféremment dans la langue d'accueil ou dans la langue d'origine.

La pratique du *variaminanana* pourrait, par ailleurs, prendre l'aspect de l'alternance codique (*code-switching*), dans la mesure où le locuteur juxtapose, à l'intérieur d'un même échange verbal, les deux langues. La capacité de passer d'une langue à une autre relèverait ainsi de la richesse du répertoire linguistique de l'individu. Ce concept proposé par Gumperz implique l'existence d'un fonctionnement interne faisant « partie des connaissances sous-jacentes que les locuteurs utilisent pour produire du sens » (Gumperz, 1982 : 60). Le choix et le recours à l'alternance s'expliqueraient, dans le cas général, par l'objectif de maximiser la communication. En effet, le changement de code, stratégie de communication utilisée pour palier au blocage linguistique, facilite la fluidité

¹² 70,83% correspondent à 17/24 entretiens. 16,66% ont choisi le français (4/24 entretiens) ; 12,50% (3/24 entretiens) ont opté pour le malgache, avec moins de 4 mots empruntés au français.

¹³ Les morphèmes du temps du malgache : *m-* ou *mi-* (temps présent), *n-* ou *ni-* (temps passé), *h-* ou *hi-* (temps futur)

¹⁴ En français, on a le schéma de construction suivant : morphème du poss. fr. (*mon, ton son, notre votre, leur*) + substantif fr. Alors qu'en malgache, on a le substantif malgache + morphème du possessif (*-ko, -nao, -ny, -nay, -nareo, -ny*) (Ex. : *notre maison = tranonay*)

verbale et rend le transfert d'information plus efficace et plus rapide. Les extraits d'entretien suivant illustrent ce passage d'une langue à une autre.

« Le français est un peu difficile par rapport à l'anglais / raha manao fampitahana (*si on fait une comparaison*) l'anglais c'est très facile » (E2)

« On enseigne une autre langue à l'école dès le jeune âge parce que c'est un facteur de développement / une ouverture vers d'autres horizons / ny frantsay dia tsy be mpiteny (*peu sont les gens qui parlent français*) parce que / je ne sais pas / ce n'est pas une langue d'échanges commerciaux / miteny anglais daholo (*tout le monde parle anglais*) et si tu veux suivre le mouvement / (...) déjà le français c'est dur dia mbola ampiana anglais ve / (*Déjà le français c'est dur pourquoi ajouter l'anglais*) ny mpiara-mianatra amiko izao / (*Mes camarades de classe*) le français / ils n'arrivent pas à formuler une phrase correcte / dia ahoana ny anglais (*alors avec l'anglais*) » (E1)

À part ces pratiques effectives du *variaminanana* que l'on a constatées à travers les entretiens, on peut relever d'autres remarques à travers ce que disent les enquêtés de leurs propres pratiques. Malgré le taux faible de personnes (22,82%) qui affirme l'utiliser comme outil langagier dans la famille¹⁵, il se trouve en deuxième position des langues de communication dans cette sphère, après la langue malgache. Il est employé également dans diverses situations, avec différents types d'interlocuteurs. Certes, son pourcentage est faible dans le croisement des variables « avec les professeurs », « en cours de français » et « à la fin des cours », ce qui s'explique de façon logique, étant donné qu'il s'agit de croisement d'une situation et d'un type d'interlocuteur considérés comme formels et qui demande, *a priori*, certaines normes. Cependant, on remarque un taux assez conséquent dépassant largement les 20% dans les autres situations.

Par ailleurs, le rang d'utilisation que ces pratiques langagières mixtes détiennent dans la plupart des situations est intéressant à relever. En effet, d'après les statistiques, le *variaminanana* semble être la deuxième « langue », le second outil langagier, la variété linguistique adoptée par bon nombre d'enquêtés, et plus particulièrement dans les situations non formelles (entre amis, en dehors de l'université, pendant les matières autres que la langue française).

Ainsi, cette partie sur l'usage du malgache, du français et du *variaminanana*, confirme une partie de notre hypothèse de départ, basée sur l'idée que la coexistence des langues et le contact entre ces dernières dans la société sont source de pratiques plurilingues et plurielles. En effet, suivant le contexte, l'enjeu de la communication et la richesse de son répertoire linguistique, le locuteur choisit d'utiliser soit une langue, soit une autre, soit d'alterner les deux langues. Notons que

¹⁵ On peut, néanmoins, supposer que, comme discours et pratique ne coïncident pas forcément, ce pourcentage peut être faussé et qu'en réalité, le mélange est plus présent que ce chiffre ne le laisse entendre au niveau des pratiques langagières dans la sphère familiale. Ainsi, le fait de dire que le malgache est la langue utilisée dans la famille pourrait s'inscrire dans des enjeux identitaires, mais cela pourrait venir également de la situation d'enquête, on pourrait ne pas penser forcément au *variaminanana* quand on demande la langue qu'on utilise dans la famille. En effet, on pourrait penser plutôt à une langue comme le malgache, le français...

cette notion de pratiques plurilingues et plurielles renvoie plutôt à l'idée de compétence plurilingue empruntée à la didactique du plurilinguisme (entre autres Coste, Moore et Zarate, 1997 ; Moore et Castellotti, 2008) qui promeut notamment un modèle de la pluralité où les langues se situent plus en complémentarité qu'en conflit. Les acquis linguistiques de l'individu le dotent ainsi d'« une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent » (Conseil de l'Europe, 2001 : 11).

Si tels sont les impacts du contact de langues au niveau des pratiques, il serait intéressant d'analyser cet aspect sur les représentations linguistiques, autrement dit sur le rapport aux langues des individus enquêtés.

3. Un rapport aux langues complexe

3.1. Les représentations du malgache

La langue malgache est parmi les trois langues préférées des enquêtés. Cependant, si on l'associe à la matière scolaire « malgache », elle se trouve en huitième position, elle est même parmi les 5 matières qui ne sont pas appréciées par les enquêtés¹⁶. Cette première remarque montre déjà une certaine ambiguïté face à cette langue. Il est à noter, cependant, que le rapport à cette dernière ne se limite pas à ces deux aspects évoqués. En effet, le malgache présente des enjeux et des ancrages identitaires indéniables. Ceci est illustré par cet extrait d'entretien :

« Etant Malgaches primordialement ils devraient parler le malgache / et il faut connaître nécessairement le malgache avant le français / avoir une langue avoir une propre personnalité une propre nationalité » (E2)

Ainsi, le malgache ne joue pas uniquement le rôle d'outil de communication. Il fait partie du système de valeur de l'individu. Il en constitue un élément d'ancrage identitaire. D'ailleurs, il représente un des repères culturels qui permet à l'être social de se définir, de s'identifier à un groupe, à une communauté, à une nation et ainsi de se différencier des autres nations. La langue se présente comme un des critères qui fait que l'on est soi et pas un autre, que l'on est *même* avec son groupe d'appartenance et *autre* par rapport à ceux qui sont en dehors de ce groupe. Dans ce sens, elle contient une valeur sociale d'intégration importante. La *langue* est un élément de la *personnalité*, de la *nationalité*. Ces trois entités sont même présentées sous un rapport de réciprocité, comme étant des synonymes et non plus sous un rapport métonymique d'inclusion. Cette idée de la langue constitutive de la personnalité, de l'identité est évoquée dans l'extrait suivant :

« Kanefa kosa tokony tsy ho hadinoina koa anefa ny teny gasy satria izy manana ny personnalité-ntsika gasy izany tokony tazonina foana na dia mianatra teny frantsay aza » (*Néanmoins il ne faut pas oublier la langue malgache parce qu'elle relève*

¹⁶ Derrière le français, l'anglais, l'histoire/géographie, les mathématiques, les sciences, l'allemand et la philosophie.

notre personnalité en tant que Malgache, qu'il faut garder même si on apprend le français) » (E19)

D'autres représentations sur le malgache se basent sur l'impact de son contact avec les langues étrangères et notamment le français. Deux types de représentations sont constatés. Les premiers s'argumentent autour du statut solide de la langue en tant que langue nationale et langue première, et ainsi comme un des premiers moyens de communication entre les Malgaches, lui conférant sa « longévité », sa « pérennité » au sein de la société. Selon certaines opinions, la coexistence et l'usage d'autres langues ne semblent pas réellement la menacer. Un de nos enquêtés en fait la remarque :

« Je ne crois pas que la langue malgache soit lésée puisque c'est la langue maternelle / depuis la naissance jusqu'à / je ne sais pas / c'est la langue malgache qu'ils entendent / peut être au niveau de l'orthographe / peut-être que cela lésera le malgache / mais au niveau de l'oral (...) mais je pense que ça ne posera pas trop de problème » (E13)

Les seconds types de représentation soutiennent, au contraire, que l'influence des éléments étrangers amènera le changement de la langue malgache, voire sa disparition au profit des langues étrangères. Autrement dit, à force de contact permanent avec ces dernières - et notamment avec le français -, le malgache pourrait subir des modifications incontournables au niveau de sa pratique quotidienne. Il semblerait que c'est plutôt la pratique langagière du mélange que l'on rencontre le plus souvent que celle d'une langue *pure*.

« Tsy mahay teny gasy rano iray fa tsy maintsy misy français foana » (*ils ne savent pas parler le malgache pur mais ils sont obligés de le mélanger avec le français*) (E12)

Cette situation pourrait venir de l'usage et du contact des langues, néanmoins, elle pourrait être inhérente à la langue malgache elle-même. Selon certains enquêtés, le malgache n'offre pas de perspectives larges dans certains domaines, notamment scolaires et professionnels. Son usage unique, sans recours au français, semble être inconcevable, d'après l'avis de nos enquêtés, dans certains milieux professionnels, par exemple :

« Misy terme momba ny asa tsy hita hoe ahoana no handikana azy amin'ny teny gasy dia tsy maintsy amin'ny teny frantsay foana ilay izy no tenenina » (*il existe des termes du domaine du travail qui sont intraduisibles en malgache donc on est obligé d'utiliser les mots en français*) » (E22)

Finalement, ces deux types de représentation formulés, dans la plupart des cas, par les mêmes enquêtés, montrent déjà un rapport complexe à la langue malgache. Considérée comme un élément identitaire, cette langue est vue, néanmoins, comme subissant une certaine menace, entre autres de la langue française.

3.2. Les représentations du français

Les enjeux que peut représenter la langue française sont de plusieurs ordres. Ils pourraient être à dominante utilitaire. La facilité de communication est l'un des objectifs de l'utilisation du français dans les cas où le français est jugé de mise, en exemple, dans toute relation interculturelle (avec des étrangers, des professeurs, des amis, des collègues de travail, des connaissances qui partagent avec soi le français comme langue de communication). On vise ainsi l'intercompréhension mutuelle entre les interlocuteurs. Dans ces situations, le français est l'outil *nécessaire* pour que la communication, ou plus précisément le message, passe. On retrouve ainsi des expressions comme *être obligé, il faut, tsy maintsy* ou *on doit, très nécessaire*. La nécessité se mêle au devoir et à l'obligation.

La maîtrise de cette langue s'avère également nécessaire dans le domaine scolaire et professionnel. Positivée, elle est articulée dans des projets à court-moyen-long terme. Elle se présente comme un moyen pour atteindre des buts bien définis, entre autres, « obtenir des diplômes » (75,15% des enquêtés le pensent), étant donné qu'il s'agit de la langue d'enseignement, du moins à l'université. Elle s'articule également sur des perspectives professionnelles indiscutables basées sur des objectifs à long terme ou à des projets de vie, rendus possibles par le savoir, « une tension désidérative créée chez le sujet, à une intention de changer sa situation actuelle au profit d'une autre imaginée meilleure » (Coñaniz, 2001: 23). Si Coñaniz a illustré ses propos d'exemples axés sur l'immédiat dans l'univers primaire scolaire, pour nos enquêtés, cette tension s'inscrit dans des visées plus lointaines, non seulement les diplômes, mais également l'intégration dans le monde professionnel¹⁷. En effet, 87,25% des enquêtés pensent que la maîtrise de cette langue leur donnerait l'accès pour « avoir du travail », que ce soit pour entrer en contact avec le monde du travail, pour les démarches de recherche d'emploi mais aussi pour s'intégrer dans le milieu professionnel. Les extraits d'entretien suivants vont dans ce sens :

« Ilaina indrindra manao demande ianao hitady asa dia tsy maintsy en français fa ho mety rejeter n'ny olona » (On en a besoin quand on fait des demandes d'emploi, on est obligé d'utiliser le français sinon ce sera rejeté par les gens) » (E9)

« Quand vous feuillotez les offres d'emploi qui sont proposées dans les différents quotidiens il s'avère qu'en plus du niveau d'études requis / il faut aussi savoir s'exprimer en français (...) Quand on veut avoir une place à responsabilité importante / le malgache et le nombre d'études ne suffisent plus / il faut au moins parler le français correctement savoir se faire comprendre » (E16)

Par ailleurs, les enjeux du français pourraient se baser sur une dimension valorisante et/ou intégrative. Certes, certaines pratiques sont considérées comme

¹⁷ Si la maîtrise du français ne constitue pas à elle seule l'accès à cette situation imaginée meilleure, à la réalisation des objectifs que l'on s'est fixés, elle n'en constitue pas moins un atout, une clé possible qui ouvrirait la porte de cet univers professionnel vers quoi se tend, plus ou moins consciemment, le « désir ».

valorisantes ou intégratives en soi, néanmoins, elles peuvent jouer souvent sur une dialectique. Aussi, parler français dans le domaine universitaire et (pré)professionnel pourrait-il signifier que l'on a une bonne compétence langagière, que l'on associerait à un bon parcours scolaire et universitaire, qui serait, à son tour, articulé à une certaine aisance sociale et ainsi de suite. Ainsi, cela est valorisant pour l'individu puisqu'il lui renvoie une image positive de lui-même et dans un effet de miroir, il s'attend à la reconnaissance d'autrui et à un renvoi de cette image qu'il veut donner et dans l'attente qu'il soit intégré dans des groupes auxquels il veut appartenir – de façon momentanée ou durable – (groupe de telle catégorie d'âge, de tel type de classe sociale, de telle catégorie de personnes...).

Dans cette perspective, la langue française pourrait revêtir une fonction intégrative dans la mesure où sa maîtrise – ou sa non-maîtrise – serait un des vecteurs possibles de catégorisation sociale pour l'individu. Elle s'inscrit comme un des indices de l'appartenance à la classe dominante. Elle permet de renforcer cette image sociale dans certaines circonstances et entre dans des cadres – imaginés ou réels – de catégorisation sociale et géographique. Géographique parce qu'elle semble ne toucher qu'une frange de la population malgache et qu'elle est considérée comme inaccessible par la majorité paysanne, qui n'accède ni aux infrastructures culturelles françaises, ni aux différents canaux médiatiques, permettant une familiarisation avec la langue. Il semblerait ainsi que seuls les habitants des villes ont la possibilité de la maîtriser :

« Ny tontolo ambanivohitra aloha / raha ny tena marina / raha ohatra ka ny eto amin'ny ville no mivoatra sy miroborobo fa raha ny fijeriko azy any ambanivohitra dia sahirankirana ihany » (*Les zones rurales / à vrai dire / si par exemple dans les villes cela se développe mais d'après mon point de vue dans les campagnes il y a certaines difficultés*) » (E24)

Dans d'autres situations, le français devient plutôt une langue de connivence pour certaines catégories de personnes. Sa pratique devient alors une clé d'accès à certains groupes de jeunes « *branchés* », à la mode, culturellement dans le coup... et finalement, s'étend pour constituer une des caractéristiques possibles de la jeunesse, comme l'indique cet extrait d'entretien :

« Ohatrany hoe efa lasa tafiditra ao anatin'ny fiteny andavan'andro mihitsy ilay izy satria ny ankabeazan'ny tanora izao dia français daholo » (E23) (*C'est comme si c'est entré dans le parler quotidien puisque la plupart des jeunes utilise le français*)

Par ailleurs, pour certains enquêtés, le français relève d'une certaine affectivité, de sympathie vis-à-vis de la langue. On aime la langue, comme le montre cet extrait :

« Je dirais que le français, c'est génial » (E21).

Cette langue peut être, en outre, associée à certaines circonstances intimes (flirt, drague...) parce qu'elle est considérée comme plus pratique par rapport à d'autres langues – en l'occurrence le malgache – dans ces situations. On suppose

alors que traduire en malgache certains termes demande une gymnastique intellectuelle qui n'est pas favorisée par l'environnement immédiat, d'autant plus que certains vocables malgaches, ayant rapport à ce type de cadre, semblent être par trop scientifiques ou – d'une extrême à l'autre – trop directs voire franchement vulgaires, pour créer une ambiance intime.

Le français est jugé comme plus pratique pour exprimer certains sentiments que l'on ressent : remettre quelqu'un à sa place, s'excuser, donner preuve de franchise, attirer l'attention... Mais la fonction expressive est déjà mélangée, ici, de pragmatique. On veut agir sur quelqu'un. La langue est un outil stratégique en vue d'un effet. On constate cela, par exemple, quand on *drague*, quand on veut *attirer l'attention* sur soi, bref quand on veut séduire. L'outil vise la reconnaissance : être séduit. Le français pourrait être ainsi un atout pour obtenir le bénéfice attendu.

Une autre dimension de la représentation du français relève des enjeux stratégiques et politiques de la langue. Cette dernière est souvent considérée, par les enquêtés, par son passé historique et politique comme l'héritage d'une histoire commune avec la France, d'un passé de colonisation, mais également par son adhésion à la francophonie. Ce sont ces raisons qui sont évoquées par certains interviewés pour expliquer la place primordiale de la langue française à Madagascar :

« Parce que le pays a été colonisé par des Français et c'est normal si elle domine plus par rapport aux autres langues comme l'anglais ou d'autres langues » (E11)

« Satria isika pays francophone dia mbola tsy afaka miala amin'ny teny frantsay isika / (...) sady araka ny teneniko teo hoe isika mbola pays francophone ary mbola ho pays francophone foana / ny dikan'izany dia ny teny frantsay ihany aloa izany no tokony hiroborobo kokoa eto amintsika » (*étant donné que nous sommes un pays francophone et de ce fait nous ne pouvons pas nous en défaire (...) comme je l'ai dit précédemment nous sommes un pays francophone et nous le resterons / cela veut dire que c'est le français qui doit être promu*) » (E17)

Par ailleurs, le français s'aligne également dans des attentes de développement, selon d'autres interviewés :

« Ary afaka miteny hoe raha tokony hampandroso firenena dia tokony hahay teny frantsay daholo ny ankamaroan'ny olona » (*Je peux dire que la maîtrise du français par la majorité des Malgaches fera progresser le pays.*) » (E7)

Finalement, les représentations sur le français sont complexes et se lient à l'interconnexion de différents réseaux: d'un côté, l'individu avec son vécu, ses aspirations, son univers du possible, ses besoins..., et de l'autre côté, la société avec son histoire, son passé, son présent et son futur...

3.3. Les représentations du *variaminanana*

La première remarque que l'on puisse faire est que personne, dans les entretiens, ne semble légitimer le *variaminanana*, dans le sens de lui donner une légitimité linguistique (comme le définit Michel Francard, 1994, 1997) dans la

société. Etant donné que selon le rapport de force au niveau du marché linguistique officiel (Bourdieu, 1982), cette pratique langagière n'a pas encore atteint une certaine reconnaissance et un aspect normatif pour être considérée comme une référence dans l'ensemble des productions langagières en concurrence au sein dudit marché.

Malgré la non légitimité de cette pratique, bon nombre des entretiens effectués se sont passés essentiellement en *variaminanana*. Ce paradoxe vient sans doute des contraintes de la situation d'enquête où l'enquêté est parfois amené à reprendre des discours dominants ou de groupe jugés *bien, bienséants, dans les normes...* Néanmoins, certaines représentations positives du mélange peuvent être observées à partir du questionnaire : 24,16% des enquêtés affirment ne sentir aucune gêne vis-à-vis d'une personne qui mélange les deux langues en parlant.

Les raisons proposées vont dans le sens de certaines fonctions pratiques citées par G. Lüdi et B. Py (1986), entre autres, à l'*amélioration de l'accès au lexique*, à la *possibilité de tirer partie du potentiel connotatif de certains mots comme signes à caractère indiciel*, à l'*utilisation d'avantages spécifiques à l'une ou l'autre langue (expressions pré-codées, mots transparents, etc.)*, au *marquage d'un commentaire métadiscursif*, à l'*accroissement du potentiel référentiel* mais également au *marquage de l'appartenance des locuteurs/auditeurs à une même communauté bilingue et biculturelle*.

Est évoquée également la raison de la liberté d'expression qui donne à chaque individu le choix d'utiliser la façon de parler qui lui convient et la langue qu'il veut. Par ailleurs, l'habitude constitue une autre raison dans l'utilisation du *variaminanana*. L'habitude, devenue une seconde nature, n'est plus, dans ce cas, censée déranger ni gêner et encore moins choquer puisqu'elle s'inscrirait, *in fine*, en nouvelles normes.

Cependant, il faut noter que le taux de représentations négatives est nettement plus élevé par rapport aux représentations positives. Cela est constaté dans les deux types d'enquête. Le fait de parler avec une personne qui mélange les deux langues dérangerait 74,50% des enquêtés qui éprouvent un sentiment de gêne vis-à-vis de la pratique du mélange. Ce qui représente à peu près sept personnes sur dix. On peut regrouper en deux niveaux les raisons de cette intolérance. Le premier concerne le locuteur. D'une part, on pense que cette pratique résulte d'une certaine incompétence dans les deux langues. Suivant cette logique, la personne, faute de vocabulaires, recourt au mélange pour pouvoir communiquer. D'autre part, cela pourrait, par contre, s'inscrire dans un certain paraître, un certain snobisme de la part de celui qui parle. Ainsi, le *variaminanana* engagerait la personne dans un style de vie particulier.

Le deuxième niveau se base sur la langue ou les langues elles-mêmes. Le fait de mélanger celles-ci diminuerait leur valeur respective, selon un point de vue et une attitude puristes vis-à-vis de la (des) langue(s). Ces représentations sont confirmées au niveau des entretiens. Une certaine crainte est constatée chez les enquêtés qui pensent que la pratique du *variaminanana* engendrerait, à long terme, la non-maîtrise des deux langues et qu'ainsi, il s'inscrirait, dans une relation de cause à effet, comme une source possible de cette non-maîtrise. Comme on le constate dans l'extrait suivant,

« Izy aloa manahy ihany aho hoe sady tsy hahay teny frantsay ny mpianatra malagasy no tsy hahay teny malagasy / dia izay no atahorako amin'ilay izy satria lasa mifangaro be ilay izy » (*Je crains surtout que les étudiants ne maîtrisent ni le français ni le malgache / et c'est ce que je crains sur cette situation parce que ce sera essentiellement mélangé*) » (E17)

À part cette inquiétude, un sentiment ambivalent et souvent contradictoire peut être également perçu à l'encontre du *variaminanana*. La plupart des enquêtés reconnaissent, en effet, que cette pratique langagière n'est pas *bien*, comme ce qui est noté dans les extraits suivants,

« Ratsy ilay mélange satria samy tsy misy voafehy » (*Ce n'est pas bien car aucune langue n'est maîtrisée*) »(E14)

Néanmoins, parmi ces enquêtés, certains reconnaissent utiliser cet outil langagier dans leur discours quotidien pour pallier à certains manques au niveau du vocabulaire, dans l'une ou l'autre langue, et ainsi faciliter la communication. C'est le cas, par exemple, de E1 :

« Mais je le pratique quand même pour qu'il y ait concordance dans les esprits parce que si c'est seulement en malgache j'éprouve quelques difficultés et peut-être que l'interlocuteur ne comprendra pas ce que je dis » (E1)

Ces représentations contradictoires sur le *variaminanana* montrent l'écart entre norme – souvent abstraite - et praxis. La pratique langagière est représentée négativement la plupart du temps, puisque l'on y fait référence souvent à une variété, un parler ou une langue normés. Cette dimension représentationnelle s'inscrit ainsi sur l'évaluation que fait le locuteur de la pratique en question qui est marquée par celle de la représentation qu'il a de la norme. La norme concerne ici une langue *pure*, sans interférence avec d'autres langues, autrement dit, une variété « de référence » non métissée (Francard, in Moreau : 1997).

Par ailleurs, la pratique du *variaminanana* s'inscrit également dans des enjeux symboliques. Elle est souvent associée à certaines catégories de personnes ou certains groupes. Il se pourrait que des personnes puissent même trouver une qualité dans la non-maîtrise de la langue maternelle, signe sans doute d'une appartenance à une certaine classe sociale¹⁸. La pratique du mélange, source d'un certain prestige, pourrait alors se baser sur un phénomène d'imitation d'un groupe que l'on pose comme modèle, et de façon logique, sur l'effet contraire vis-à-vis d'autres groupes qui serviraient d'anti-modèle. Elle correspond, dans ce cas, à un jeu d'interaction d'images de soi. Le locuteur montre qu'il s'identifie – provisoirement du moins – à un certain groupe social dont il endosse l'image de marque. Il veut ainsi montrer son appartenance - réelle ou imaginaire - à ce groupe (appartenance jugée comme positive) et par conséquent, sa différence d'avec les autres. Comme le remarque Charaudeau concernant le marché des valeurs du signe (1992 : 107) « le tout

¹⁸ Signe de la possibilité financière d'étudier dans des écoles françaises ou d'expression française et d'une habitude de parler le français dans le cercle familial...

constituant un badge, un label, un emblème, bref un signe de reconnaissance, une estampille d'identité, *une marque de distinction.* »

Il serait intéressant également d'ouvrir l'analyse du *variaminanana* sur l'angle des enjeux identitaires. Partant de la problématique de l'altérité, celle du même et de l'autre, on peut comprendre le mélange en terme de métissage, un métissage linguistique qui relève du contact quotidien de l'utilisateur avec deux langues différentes. Cette situation peut être bien vécue ou mal vécue selon l'individu. Bien vécue, elle serait intégrée et attribuée dans son système identitaire, en constituant ainsi une combinaison heureuse dans laquelle l'individu ne se sentirait pas écartelé entre deux cultures (cas d'un *métissage équilibré*, D. Baggioni, 1992). Mal vécue, elle serait le signe, d'un côté, d'un point de vue linguistique, d'une non-maîtrise des deux langues et de l'autre côté, d'un conflit interne d'identité. L'individu ne saurait trouver une complémentarité entre les éléments du système *même* et ceux du système *autre*. Il se sentirait alors différent du *même*, étant donné qu'il ne pourrait se conformer à l'image qu'il a du *même*, mais il se sentirait en même temps *autre* parce qu'il présente encore certaines caractéristiques du *même*. Cela pourrait engendrer un sentiment d'*insécurité linguistique* que nous pourrions extrapoler en *insécurité identitaire*.

Notons toutefois que ces deux perspectives entrent dans des données non-homogènes, réversibles, à partir desquelles l'individu négocie, construit et reconstruit son identité (c'est là que l'on parle d'identité acceptée, revendiquée, refusée, reniée...), par rapport aux paramètres pertinents de la situation de communication. Aussi, pourrait-on passer d'un état d'insécurité à un état de sécurité, selon le contexte.

4. Conclusion

Notre analyse a montré que, d'une part, la situation de contact de langues est source de pratiques plurilingues et plurielles. En effet, le répertoire linguistique de l'individu vivant dans cette situation est plus riche que celui d'un individu évoluant dans une société monolingue (situation assez rare actuellement). Ainsi, dans le cadre de notre enquête, les locuteurs utilisent les langues ou passent d'une langue à une autre, selon les enjeux – pratiques ou symboliques – des situations.

Néanmoins, d'autre part, le contexte plurilingue, d'où pourrait résulter le contact de langues, engendre également un rapport complexe aux langues. En effet, que ce soit vis-à-vis du malgache, du français ou des pratiques langagières mixtes, les représentations sont souvent ambivalentes, voire ambiguës. Cela pourrait provenir de la situation d'émergence du contact lui-même, donc de la complexité des réalités sociales : le passé historique des langues, les événements sociopolitiques dans le pays, les politiques linguistiques, la place instable des langues dans le système éducatif, l'usage réel des locuteurs... De ces réalités naissent différents praxis langagières et discours souvent contradictoires imposés par ceux qui sont détenteurs du capital linguistique.

Cependant, il est à noter que, malgré le rapport complexe aux langues – résultat des représentations linguistiques contradictoires – ce qui ressort de notre analyse est l'idée d'une complémentarité des langues. Ainsi, certaines repré-

sentations négatives d'une pratique ou d'une langue, dans un contexte précis, sont plus ou moins compensées par une autre pratique ou une autre langue. Dans cette perspective, les langues s'inscrivent comme des éléments identitaires et la pluralité des pratiques langagières reflètent les multiples ancrages identitaires de l'individu. Cette pluralité permet à ce dernier, suivant les contextes, de négocier et de co-construire avec d'autres locuteurs son image, son identité, son appartenance, le sens qu'il peut donner à ses propres pratiques et discours.

Bibliographie

- BAGGIONI, D. (1992). « Langues mixtes, discours métisses et conflits d'identité », dans J.-L. Alber, C. Bavoux et M. Watin (Eds.), *Métissage* (pp. 185-196). Tome II, Linguistique et anthropologie, URA 1041, L'Harmattan, Paris.
- BOURDIEU, P. (1982). *Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques*. Fayard, Paris.
- CHARAUDEAU, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette Éducation.
- COIANIZ, A. (2001). *Apprentissage des langues et subjectivité*. Paris : L'Harmattan,
- COIANIZ, A. (2005). *Langages, cultures, identités. Questions de point de vue*. L'Harmattan, Paris.
- Conseil de l'Europe. (2001).
- COSTE, D., MOORE, D. & ZARATE, G. (1997). *Compétence plurilingue et pluriculturelle*, Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- FRANCARD, M. (1997). « Légitimité linguistique », dans Moreau, M.-L. (éd.) *Sociolinguistique. Concepts de base*. Belgique : Mardaga, 201-202.
- FRANCARD, M. (en collaboration avec Geneviève Geron et Régine Wilmet) (éd.) (1993-1994). *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Vol.1. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*.
- GUMPERZ, J.-J. (1982). *Discourse strategies*. Cambridge : Cambridge University Press. Trad. Fr. : *Sociolinguistique interactionnelle : une approche interprétative*. Paris, L'Harmattan, 1989.
- HAMERS, J.-F. (1997). « Emprunt », dans Moreau, M.-L. (éd.) *Sociolinguistique. Concepts de base*. Belgique, Mardaga, 136-139.
- LÜDI, G. & PY, B. (1986). *Etre bilingue*. Lang : Berne.
- MOORE, D. & CASTELLOTTI, V. (2008). *La compétence plurilingue. Regards francophones*. Lang, Peter : Berne.